

REVUE de PRESSE

Les articles sont résumés le plus objectivement possible; les opinions qu'ils contiennent n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE.

Avortement

La loi Veil n'avait pas aboli l'article 317 du Code Pénal. Le gouvernement soumet actuellement au sénat une refonte de ce Code. A cette occasion, il propose de rédiger cet article comme suit:

"est délictueuse l'IVG d'autrui qui serait provoquée 1°/hors des délais prévus 2°/par un non-médecin, ou 3°/dans un lieu non-agréé."

Cette rédaction autorise la femme à se procurer elle-même l'avortement à toute période. On ne peut s'empêcher de penser que cette rédaction est dictée par les promoteurs du RU 486. Mme Jacquaint, député communiste, n'a d'ailleurs pas caché que cette formulation favoriserait l'auto-avortement à l'aide du RU 486. Le terme avortement serait remplacé par Interruption Volontaire de Grossesse. Au cours des débats, les députés Hyst (UDC) et Clément (RPR) ont défendu un amendement pour maintenir les peines prévues dans le code actuel (M. Hyst a cependant déclaré que "personne ne souhaitait ré-ouvrir le débat sur la loi Veil". M. Toubon (RPR) a cautionné et la suppression des peines, et la substitution du terme IVG à celui d'avortement. (Tom Pouce n°26, 06/91; Télégramme AOCPA 29/06/91)

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'état aux droits des femmes, et M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, ont co-signé une circulaire à l'intention des hôpitaux publics pour les amener à améliorer l'information et l'accueil des femmes demandant un avortement et à organiser des permanences durant l'été. Mme Neiertz prévoit par ailleurs de lancer une campagne nationale d'information sur la contraception. (Le Monde, 27/06/91)

Dans les Ardennes, l'administration d'un hôpital a imposé récemment la création d'un avortoir dans le service de gynécologie contre le gré du médecin responsable du service, qui a entamé avec l'aide de l'AMRV (Association des Médecins pour le Respect de la Vie) une procédure judiciaire contre cet abus de pouvoir qui lèse sa capacité à faire jouer la clause de conscience. (Courrier de l'AMRV, 07/91)

Dans une lettre du 19/05/91 aux 4 000 évêques du monde, Jean-Paul II invite ceux-ci à s'engager activement pour "promouvoir une culture de la vie" et à se mobiliser contre l'avortement et l'euthanasie. (Le Figaro, 24/06/91; Le Quot. de Paris, 25/06/91; Le Monde, 26/06/91; Présent 27/06/91)

Le Congrès américain a voté (par 222 voix contre 220) fin juin

une proposition de loi qui permettrait de conseiller l'avortement dans les services de planification familiale subventionnés par l'état. Cette loi annulerait la récente décision de la Cour Suprême. Le Président Georges Bush a déjà fait savoir qu'il ne signerait pas une telle loi. (Herald Tribune Int. 27/06/91). Le congrès a également voté (par 234 voix contre 188) en faveur de l'utilisation de fonds publics américains pour la promotion de l'avortement à l'étranger. Cette loi alloue (entre autre) \$20 millions à l'UNFPA [UNFPA: voir rubrique "lu pour vous"]. (IRLF WR, 21/06/91)

Le Worldwatch Institute, un groupe de recherche privé, vient de publier un rapport dans lequel il réclame, pour une meilleure santé des femmes, une plus grande diffusion de l'avortement dans l'ensemble du monde. Le rapport a été partiellement financé par l'UNFPA (organe des Nations-Unies pour les activités en matière de population). (IRLF WR 28/06/91)

Aux USA, après la démission d'un juge noir et libéral de la Cour Suprême (qui compte 9 juges nommés à vie), le président Bush a nommé un autre juge noir, mais conservateur. On sait que c'est la Cour Suprême, alors dominée par des libéraux, qui avait introduit l'avortement en 1973). Les opinions du nouveau juge Thomas à l'égard de l'avortement ne sont pas connues avec certitude; Le groupe de pression pro-abortionniste National Abortion Rights Action Ligue a toutefois réussi à dénicher un texte datant de 1987 dans lequel il avait manifesté un intérêt pour des opinions en faveur de la vie. La nomination doit maintenant être acceptée par le sénat. Les commentateurs prévoient pour lui une épreuve difficile mais de bonnes chances d'être accepté. (Herald Tribune Int., 01/07/91, 03/07/91, 05/07/91; Le Monde, 29/06/91, 03/07/91; Newsweek 08/07/91; Présent, 04/07/91)

L'Association pour le Droit à la Vie d'Australie Occidentale a rapporté qu'une fille de 14 ans avait subi un avortement sans le consentement ni l'information de ses parents, le 21/12/90. La fille s'est rendue à une clinique dirigée par l'Association du Planning Familial (FPA), qui l'a adressée à un avortoir. Là, aucune question sur sa situation ne lui a été posée. Le mois suivant, elle montra des signes de dépression et menaça de se suicider. Puis, quand ses parents furent informés de l'avortement par un travailleur social à qui elle s'était confiée, elle s'enfuit de la maison. Elle fut retrouvée trois jours plus tard, et fut réconciliée avec ses parents par un conseiller de l'Association pour le Droit à la Vie. (WARLA newsletter 03/91, in IRLF WR 21/06/91)

L'assemblée nationale de Colombie a rejeté une proposition d'inclure une clause pro-avortement dans la nouvelle constitution du pays. (Vatican radio 16/06/91, in IRLF WR 21/06/91)

Lupita Jones, mexicaine, récemment élue "Miss Univers", s'est déclarée totalement opposée à l'avortement pour des raisons religieuses. (IRLF WR, 28/06/91)

Expérimentation sur les foetus

Le 04/06/91, un comité de la Chambre des Représentants des USA a approuvé un projet de loi, maintenant proposé au vote de l'ensemble de la Chambre, qui autorise l'utilisation de fonds gouvernementaux (à travers l'Institut National pour la Santé (NHI)) pour l'expérimentation sur des tissus tirés du corps de foetus avortés. Le NHI finance déjà des recherches sur des tissus tirés de foetus issus de fausses-couches ou extraits chirurgicalement dans le cas de grossesses extra-utérines. Aucune information sur ce sujet ne précise si les foetus sont morts avant expérimentation

(National Catholic Register (USA) 23/07/91, in IRLF WR 28/03/91)

RU 486

La division anglaise de la firme Roussel-Uclaf a obtenu des autorités du Royaume-Uni l'autorisation de mise sur le marché dans ce pays de la pilule abortive RU 486, qui sera diffusée dans le cadre de la loi sur l'avortement (Abortion Act) de 1967. Elle pourra être utilisée jusqu'à 63 jours de grossesse (contre 49 en France).

(Le Figaro, 06/07/91)

Le Dr Higer, président de Hoechst, dont Roussel-Uclaf est une filiale, a fait une déclaration sur ce produit lors de l'assemblée annuelle des actionnaires à Frankfort le 04/06/91. Il a tenté de dégager Hoechst de sa responsabilité de deux manières. D'abord, il a tiré un portrait de Hoechst comme une pure entité économique incapable de prendre des décisions d'ordre éthique. Ensuite, il a affirmé que la responsabilité du RU 486 incombait à Roussel-Uclaf.

La déclaration comporte plusieurs points utiles. Il admit que la discussion sur le RU 486 concernait un problème de vie ou de mort. Il a reconnu que "même un contrôle strict de la distribution et de l'utilisation du RU 486" ne pourrait pas complètement empêcher un "abus" du produit. Il a enfin affirmé que le produit ne serait pas (pour des raisons pratiques) mis sur le marché allemand.

(IRLF WR, 21/06/91)

Contrôle des naissances

Les autorités chinoises ont largement publié le 13/06/91 un appel à une application plus stricte du planning familial, reconnaissant implicitement son relatif échec. L'objectif n'a pas changé: Un enfant par couple dans les villes, un enfant (ou deux si le premier est une fille) par couple dans les campagnes. Les autorités municipales de Pékin ont annoncé de nouvelles punitions pour les couples ayant un enfant non-autorisé: perte d'accès aux services sociaux gratuits, discrimination en cas de demande de logement, non-augmentation du salaire. De plus, les couples qui auront un second enfant se verront exposés à payer une amende de US\$ 9 000, l'équivalent de 300 salaires mensuels moyens, et ceux qui auront un troisième enfant une amende de US\$ 18 000.

(AFP Sciences, 20/06/91; IRLF WR 21/06/91)

Opérations sauvetage

Le 21/06/91 une trentaine de personnes ont envahi l'avortoir de l'hôpital Tenon (Paris 20°). Le 22/06/91, une vingtaine de mem-

bres de l'association SOS Tout-Petits ont occupé le hall de la clinique Louis XIV à St Germain-en-Layes (qui pratique des avortements depuis trois mois).

(Présent 26/06/91)

Euthanasie

Le comité national d'éthique (F) et l'OMS se sont récemment prononcés contre la légalisation de l'euthanasie.

(AFP Sciences, 14/06/91; Le Figaro, 25/06/91; Le Monde, 26/06/91; L'humanité, 25/06/91; Présent, 26/06/91)

Bioéthique

Le comité national d'éthique (F) a rendu public un avis allant dans le sens d'un encadrement législatif des pratiques dites "de réduction embryonnaire ou foetal" (en fait avortement sélectif d'un ou plusieurs embryons ou foetus d'une grossesse multiple), tout en les cautionnant sur le principe.

(L'humanité, 25/06/91; Présent 26/06/91; Le Monde, 26/06/91; Le Figaro, 25/06/91; Le monde, 25/06/91)

Personnalités

Invité de *Sept sur Sept* le 09/06/91, François Léotard s'est déclaré favorable à la loi Veil.

(Aspects de la France, 20/06/91)

Le sénateur Henri Cavaillet se déclare partisan de la pratique des mères porteuses, regrettant la récente décision de la Cour de cassation, et faisant remarquer: "Aujourd'hui, la femme peut avorter, c'est-à-dire interrompre la vie, par convenance personnelle. Pourquoi ne pas pouvoir porter et donner la vie également par convenance personnelle ?"

(Le Monde, 25/06/91)

PMA

Suite au tollé provoqué par la révélation de l'insémination artificielle d'une femme vierge en Angleterre, l'Agence Britannique de Conseil pour la Grossesse (BPAS) [pro-avortionniste] a annoncé le 08/06/91 la fermeture d'un service qui réalisait 200 inséminations semblables chaque année.

Génétique

Dans une étude publiée dans *Nature* du 20/06/91, des chercheurs ont [re-]découvert qu'il faut un père et une mère pour donner naissance à un enfant, et ce au niveau génétique. Ils ont montré qu'une duplication de l'ADN paternel ou maternel n'équivaut pas le mélange de l'ADN paternel avec l'ADN maternel.

(Le Figaro, 20/06/91; L'express, 27/06/91)

Actions pour la vie

Le groupe pro-life canadien Alliance pour la Vie a récemment concentré ses efforts pour persuader diverses corporations de cesser de financer les activités du Planning Familial. La direction d'une entreprise s'est plainte d'avoir reçu "des centaines de lettres de tout le pays", tandis que d'autres corporations qui avaient voulu d'abord ignorer le mouvement ont finalement ouvert des

lignes téléphoniques pour recevoir et répondre aux remarques des consommateurs sur ce point.

(Pro-Life News 04/91, in IRLF WR 21/06/91)

Un groupe d'étudiants pour la vie de l'université de Manchester (UK) a eu une année pleine de succès. Au tout début de l'année scolaire, leur stand lors d'une exposition avait complètement été détruit par des éléments pro-abortionnistes dans la demi-heure qui suivit son montage. L'incident s'est retourné contre les agitateurs et a fourni une publicité inespérée au groupe pro-vie qui a pu augmenter le nombre de ses adhérents et doubler ses ressources financières. Il a ensuite tourné son attention sur la politique pro-abortionniste du syndicat étudiant de l'université et a réussi à l'abattre. Le groupe a organisé durant la fin de l'année une campagne d'information, une série de cours et une conférence sur la dignité de la personne humaine.

(Outcry n°17, in IRLF WR 28/06/91)

La 10^e conférence mondiale de Human Life International (HLI) à Santa Clara (USA) a été suivie par 2 000 personnes venues assister aux manifestations religieuses et aux quelques 68 conférences de personnalités de réputations mondiales. Le Vatican avait envoyé un représentant. Ces conférences sont l'occasion de mettre en lumière les mensonges diffusés par les groupes de pression pro-abortionnistes et bus comme du petit lait par l'ensemble des médias.

Par exemple, le Planning Familial et ses alliés ont affirmé durant cette année que le RU 486 n'est pas simplement une pilule abortive. Ils ont dit qu'il permettait de soigner les cancers du sein, du cerveau, la maladie de Cushing, le SIDA... Leur objectif est d'obtenir de la Food and Drug Administration (FDA) l'autorisation d'utilisation sur le territoire américain pour d'autres usages que l'avortement. En effet, lorsque la FDA agréé un produit pour un usage, il ne peut pas le refuser pour un autre. La FDA n'a pas le pouvoir de bannir un usage particulier d'un produit, mais seulement un produit particulier. Le Dr Nathanson a effectué une enquête qui montre que toutes les affirmations sur les avantages thérapeutiques prétendus du RU 486 n'ont qu'une seule source: un article écrit par le Dr Regelson dans le Journal of American Medical Association (Août 1990), qui comporte en bas de page des références à des travaux scientifiques sur lesquels les affirmations sont basées. En remontant aux sources, il s'est aperçu qu'aucune des affirmations du Dr Regelson n'était soutenue par les auteurs des travaux auxquels ses notes se rapportaient:

-le RU 486 ne guérit pas les cancers du sein, n'a aucun effet sur les métastases;

-l'étude sur le cancer du cerveau ne mentionne même pas le RU 486, mais rapporte simplement que des études avec des produits similaires étaient "sans résultat ou décevants";

-l'expérimentation sur la maladie de Cushing n'a jamais été réalisée par personne, car l'essai préliminaire était trop décevant, comme l'ont admis ses propres auteurs;

-aucune preuve n'existe concernant les bénéfices de traitements de cancers, et un des articles cités en référence n'existe carrément pas;

-il n'existe pas le moindre article scientifique dans la littérature mondiale qui suggère que le RU 486 puisse venir en aide aux malades du SIDA.

Dans un autre registre d'idées, le Dr Coulson s'est attaqué à la méthode pédagogique dite "non-directive", qui consiste à enseigner (et parfois avec beaucoup de réalisme) les avantages et les dangers d'une action (par exemple, fumer, se droguer), mais à laisser en dernière analyse l'étudiant décider lui-même de ce que doit être son attitude face à l'acte. Des suivis de la méthode

(appliquée au tabagisme et à la toxicomanie) ont montré que les jeunes qui ont subi une telle pédagogie sont plus enclins à fumer et se droguer que ceux n'ayant eu aucune éducation du tout sur ces sujets, au point que la compagnie des Tabacs Reynolds, visiblement au courant, finance à Puerto-Rico et en d'autres endroits des campagnes d'éducation "anti-tabac" basées sur la pédagogie "non-directive"! En observant les programmes d'éducation sexuelle supportés par le Planning Familial, on s'aperçoit que c'est aussi cette méthode qui est employée, de sorte qu'ils multiplient les relations sexuelles précoces, les grossesses précoces, et par conséquent fournissent un marché pour les services du Planning Familial, des préservatifs aux avortements.

Autres documents reçus

Revue

Vox Vitae n°194 07/91

IRLF newsletter 06/91

Lois

Projet de loi n° 2025 portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations. 3p.

Proposition de loi n°2047 tendant à assortir de sanctions pénales les atteintes au principe de non-patrimonialité du corps humain, présenté par M. J. Toubon. 4p.

Démographie

Réponse au commandant Cousteau. Edouard Parke. Famille Chrétienne 27/06/91.

Avortement

Oser aller à contre-courant. Joseph Vandrisse. Famille Chrétienne, 04/07/91.

COMMUNIQUES

Diffusés par les associations de défense de la vie

L'AOCPA demande à chacun d'écrire à son député et son sénateur pour s'opposer à la dépénalisation de l'avortement actuellement à l'étude [Cf ci-dessus]. Nom et adresse des députés et sénateurs peuvent être obtenus auprès de l'AOCPA ((1) 47 72 09 11)

AGENDA

Informations diffusées par les associations de défense de la vie

Valence, 28/07/91

Prière mensuelle pour la vie. 20h30 chez les religieuses CPCR de Chabeuil, chemin de Viguières (Nazareth). (Association Droit à la vie-Futures Mères en Difficultés Valence)

Nancy, 17/09/91

Réunion de rentrée Comité d'Accueil à l'Enfant et d'Aide aux Futures Mères. Ouverte à tous. 14h à 16h MJC Lillebonne, 14 place du Cheval Blanc, Nancy-St Epvre. Pour ceux qui n'auront pas pu se libérer, deuxième réunion le 20/09/91 à 20h30, Salle Hausermannn, rue Emile Bertin, Laxou (près Nouvelec)
Contact: CAE-AFM, BP 3402 54015 Nancy. 83 56 22 22.

Nancy, 15/10/91

Assemblée générale du Comité d'Accueil à l'Enfant. 20h30. Lieu à définir.

Contact: CAE-AFM, BP 3402 54015 Nancy. 83 56 22 22.

Nancy, 17/10/91

Conférence sur le thème de l'adoption, par le Dr C. Bonnet, auteur du livre "Accoucher sous X... Un geste d'amour" 15h. Lieu à définir.

Contact: Comité d'Accueil à l'Enfant, BP 3402 54015 Nancy. 83 56 22 22.

Paris, 18/10/91

Assemblée générale AMRV, 21h, clinique Ste Félicité, 17 rue St Lambert, Paris 15°. (Courrier de l'AMRV, 07/91)

Paris, 19/10/91

Fête pour la Vie

A l'appel de la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (AFC) et de l'Association pour l'Objection de Conscience à toute Participation à l'Avortement (AOCPA) avec le plus grand nombre possible de mouvements et d'associations qui oeuvrent pour le respect de la vie, rassemblement de masse d'envergure nationale à Paris, sous le thème: La vie à coeur. Dossier sur demande au comité de coordination. [Egalement consultable auprès de TransVIE]

Contact:

Coordination "Vie à Coeur"

BP 405-09

75429 PARIS CEDEX 09

Tél. 44 53 03 69

Fax 48 78 14 56

Nancy, 15/10/91-02/11/91.

Stand Comité d'Accueil à l'Enfant dans le cadre du Carrefour Santé sur le thème: la santé scolaire (14 rue St Thiébaud).

Contact: CAE-AFM, BP 3402 54015 Nancy. 83 56 22 22.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE LANGUE ANGLAISE

To treat or not to treat ?

Bioethics and the handicapped newborn.

Richard C Spark, 1988. Paulist Press, UK. £8.50. ISBN 0 8091 2993 0.

(Questions éthiques autour des traitements lourds de nouveaux-nés sévèrement handicapés. Analysé dans *Care Review* n°1/3 1991) [NC]

Love child: our surrogate baby.

Rona Walker, 1990.

Blommsbury, UK. £12. ISBN 074 750685 X. (Témoignage enthousiaste d'une femme ayant eu recours à une mère porteuse. Analyse réservée par Care dans *Care Review* n°1/3 1991) [NC]

Iu pour vous

Etat de la population mondiale 1991.

FNUAP. 54 p.

Les données chiffrées concernant l'état de la population mondiale n'occupent que 8 pages en fin de document. Les 46 autres pages sont occupées par les commentaires destinés à convaincre de l'impérieuse nécessité d'intensifier les programmes de contrôle des naissances.

L'hypothèse selon laquelle la croissance démographique est dangereuse, qui n'a pourtant jamais été prouvée scientifiquement, est admise comme postulat de départ et même pas discutée. Les chiffres sont habilement sélectionnés. Ainsi dès la page 1 on peut lire: "Fournir une éducation et des soins de santé à un enfant jusqu'à l'âge adulte (...) représente une charge financière de \$ 7 000 en Inde. En conséquence, puisque les chiffres officiels estiment à 106 millions le nombre de naissances évitées depuis 1979, l'Inde a réalisé une économie de \$ 742 milliards". Mais pas un mot sur le produit financier que représente le travail d'un indien de l'âge adulte jusqu'à sa mort.

Page 21 on peut lire "La plupart des groupes religieux adhèrent au principe accepté au niveau international selon lequel l'avortement n'est pas une méthode de planification familiale. Ils reconnaissent les avantages de la planification familiale qui contribue à réduire le nombre d'avortements légaux et clandestins". Cette remarque est douteuse dans le contexte du rapport qui ne cite jamais, sauf pour les décrier, les méthodes naturelles, qui comptabilise sous le terme de contraceptifs - et méthode de planification familiale - des moyens abortifs (stérilets, Norplant et autres hormones abortives) et cite comme méthode d'avenir "la contraception post-coïtale" et "un nouveau type de DIU fixé dans la paroi utérine". Elle devient grotesque quand l'ouvrage vante à plusieurs reprises les mérites d'ONG telles que l'IPPF, Population Council et Population Crisis Committee, internationalement connu pour leur travail en faveur de l'avortement comme méthode de planification familiale à part entière.

Page 19, un graphique vous fera clairement comprendre qu'un individu humainement développé utilise un contraceptif...

L'UNFPA est impliquée dans le programme coercitif de contrôle de la population chinoise. Ici juste une certaine propension à ne présenter qu'un coté des choses.

TransVIE-mag

7, rue du G^{al} Roland, 25000 BESANCON, FRANCE

Directeur de publication: François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON

Ce premier numéro de TransVIE-mag est accompagné d'une proposition d'abonnement sur feuille séparée.